

MODALITES D'INSCRIPTION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DES LYCEENS
LYCEE FRAGONARD DE L'ISLE ADAM

Confirmation de la part de la Déléguée territoriale du Val d'Oise d'Ile de France
Mobilités sur les points ci-dessous :

- L'échelonnement possible, en 3 fois, du paiement de la carte (346.66€) pour les lycéens non boursiers,
- Le remboursement de 100€, via l'application LABAZ (comme pour le pass Navigo Carte Imagin'R), qui sera versé au cours du 1er trimestre 2026.

L'inscription en ligne de l'enfant ([Souscrire en ligne à la carte Scol'R](#)) est obligatoire, afin de créer un numéro de dossier.

Les 3 chèques, d'un montant de 115,55€ chacun, à l'ordre du Trésor Public, **doivent être envoyés ou déposés à l'adresse ci-dessous, en indiquant au dos de chaque chèque, le nom de l'enfant, le numéro du dossier d'inscription et le mois d'encaissement.**

Adresse postale pour envoyer les chèques (À l'ordre du Trésor Public) :

Ile de France Mobilité
CSS 95
21 rue du Petit Albi
ZAC du Moulin à vent - Parc de l'Horloge
CS 98397
95805 CERGY PONTOISE CEDEX

Adresse des bureaux IDFM pour déposer les chèques :

Ile de France Mobilité - Bâtiment C1 Cérium / Hall 104
21 rue du Petit Albi
ZAC du Moulin à vent - Parc de l'Horloge
95800 CERGY